COMMUNIQUÉ **25 / 07 / 2024**

Le CHIMM adapte l'organisation des urgences et de la maternité en août

Les services du CHIMM sont organisés pour assurer la continuité des soins pendant la période estivale et faire face aux tensions hospitalières, en concertation avec les acteurs en santé du territoire et sous l'égide de la direction départementale des Yvelines (DD78) de l'ARS IDF.

En août, les mesures suivantes sont confirmées et concernent le site hospitalier de Meulan-en Yvelines :

- Du 12 au 19 août, les urgences médicales (douleur, fièvre, malaise) restent ouvertes. Les urgences traumatologiques (plaie, fracture, entorse) sont régulées par le 15.
- La maternité ferme du 1er août au 12 août à 8 heures. L'accueil des parturientes est assuré à l'hôpital de Mantes. Les urgences gynécologiques et obstétricales sont également fermées du 2 août à 14 heures au 12 août à 8 heures.

Les parturientes inscrites et suivies à la maternité de Meulan ont été informées par l'équipe soignante. Ces modalités sont de plus affichées dans les services du CHIMM et sont communiquées par flyer.

Les maternités et les services d'urgences des CHI de Poissy-Saint-Germain-en-Laye et du CH de Mantes-La Jolie, en direction commune avec le CH de Meulan-les Mureaux, sont également mobilisés.

Contact presse *- Hélène VIDALIS Tél. 07 86 29 06 86*